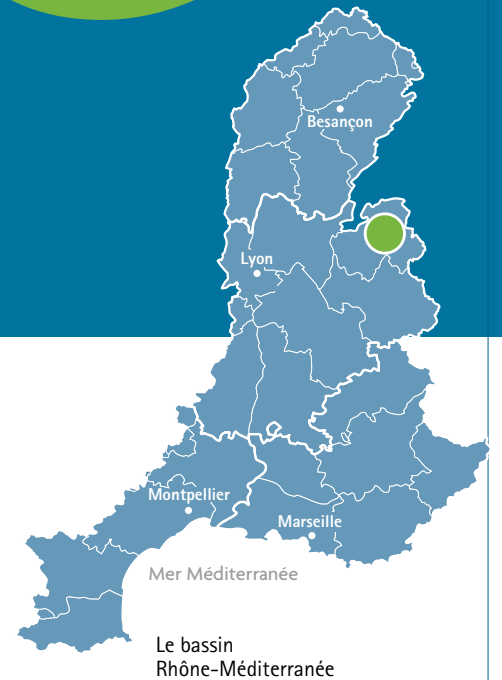


VALLÉE DE L'ARVE RÉGION DE CLUSES



Lutte contre les pollutions dispersées des activités économiques



Contexte et enjeux

UN PÔLE INDUSTRIEL MONDIAL

La Vallée de l'Arve, située en Haute-Savoie, relie la vallée de Chamonix à Genève. Premier bassin industriel du département, centre mondial de l'industrie du décolletage, elle est un moteur économique majeur de la région : près de 1 000 entreprises spécialisées emploient environ 19 000 salariés dans le cadre du premier pôle de compétitivité européen de sous-traitance mécanique.

DIX ANS DE MOBILISATIONS POUR L'EAU

Les rejets industriels issus des activités de travail des métaux de la vallée provoquaient une pollution de la rivière Arve. Cela présentait un risque de perturbation du milieu aquatique et de l'alimentation en eau potable de la région d'Annemasse et de Genève. La nappe du Genevois dans laquelle est puisée cette eau est en effet réalimentée par infiltration des eaux de l'Arve.

Le plan d'actions du contrat de rivière Arve signé en 1995 pour une durée de 11 ans visait l'amélioration de la qualité du cours d'eau et notamment la réduction de ces pollutions métalliques.

Parallèlement, un contrat spécifique lié à la réduction des déchets dans les entreprises de décolletage a permis, entre 1997 et 2002, de financer près de 260 opérations de prévention des pollutions accidentelles et de traitement des pollutions chroniques liées aux hydrocarbures rejetés par les entreprises.

Suite à ces premières actions, une amélioration sensible de la qualité de l'eau a été constatée.

Des études récentes ont pourtant pointé le maintien de métaux lourds dans le milieu aquatique, notamment dans la région de Cluses. Les actions conduites jusqu'alors avaient principalement porté sur les rejets des établissements importants. Aujourd'hui, c'est la multiplicité des rejets polluants des entreprises de petite taille qui pose problème, directement effectués dans le milieu naturel ou dans les réseaux d'assainissement. Ces rejets perturbent le fonctionnement des équipements publics d'épuration des eaux usées qui ne sont pas conçus pour les traiter.





Le partenariat pour l'eau de la région de Cluses

Ce partenariat mobilise quatre acteurs principaux autour d'un programme visant à réduire l'impact des rejets liquides et des déchets industriels sur les milieux naturels. Il marque une intensification de l'action et l'instauration d'une véritable politique de résultats pour les prochaines années.

Les quatre partenaires se mobilisent sur leurs compétences spécifiques, garantissant une véritable synergie de moyens, source d'une efficacité renforcée et d'une large sensibilisation :

- le SIVOM de la région de CLUSES, porteur de la démarche, anime et accompagne les aspects réglementaires, techniques et financiers ;
- le SNDEC (Syndicat National du Décolletage), représentant des industriels, réalise des diagnostics en entreprise ;
- le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords) assure la surveillance du milieu naturel ;
- l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse intervient en tant que partenaire financier et est garante de la coordination des opérations.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Baisse de 50% de la concentration en métaux dans les boues de l'unité de traitement des eaux usées de la région de Cluses.
- Passage à la classe « Bonne qualité » pour la rivière Arve pour quatre métaux identifiés : le nickel, le zinc, le cuivre et le chrome.
- Multiplication par deux des déchets industriels spéciaux (DIS) orientés vers des filières adaptées.

Programme d'actions

- Traiter prioritairement onze rejets industriels identifiés comme « points noirs ».
- Réaliser des études diagnostic :
 - suivi du fonctionnement du réseau d'assainissement collectif,
 - suivi des rejets industriels et régularisation des raccordements.
- Mener des audits internes dans les entreprises.
- Organiser les filières de collecte des déchets industriels dangereux pour l'eau.
- Promouvoir le tri sélectif des déchets industriels spéciaux et des déchets toxiques en quantités dispersées (DTQD).
- Suivre l'impact des actions sur les polluants métalliques et contrôler l'amélioration de l'état du milieu naturel.

